

Métropole Nice Côte d'Azur

ANTHONY Océane - Chargée d'animation et de suivi des actions du TAGIRN -
oceane.anthony@nicedotedazur.org

TAGIRN
2023/2027



Actions menées dans l'esprit GIRN en 2025:

AXE 1 – Coordination territoriale et animation du projet

- Prise de poste d'une chargée de mission dédiée à l'animation du TAGIRN au sein de la Direction de la Prévention des Risques Majeurs (DPRM).
- Coordination inter-directionnelle pour le suivi administratif, technique et financier des opérations cofinancées.

AXE 2 – Systèmes de communication résilients

- Acquisition et déploiement de 6 valises tactiques Wi-Fi satellitaires (dites bulles Wifi) permettant un accès Internet autonome en situation de crise.
- Équipements installés sur les communes de Nice, Colomars, Lantosque, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Saint-Etienne-de-Tinée.
- Premiers tests réalisés en lien avec les services opérationnels et la DSI.

AXE 3 – Acquisition d'un outil de gestion de crise / main courante

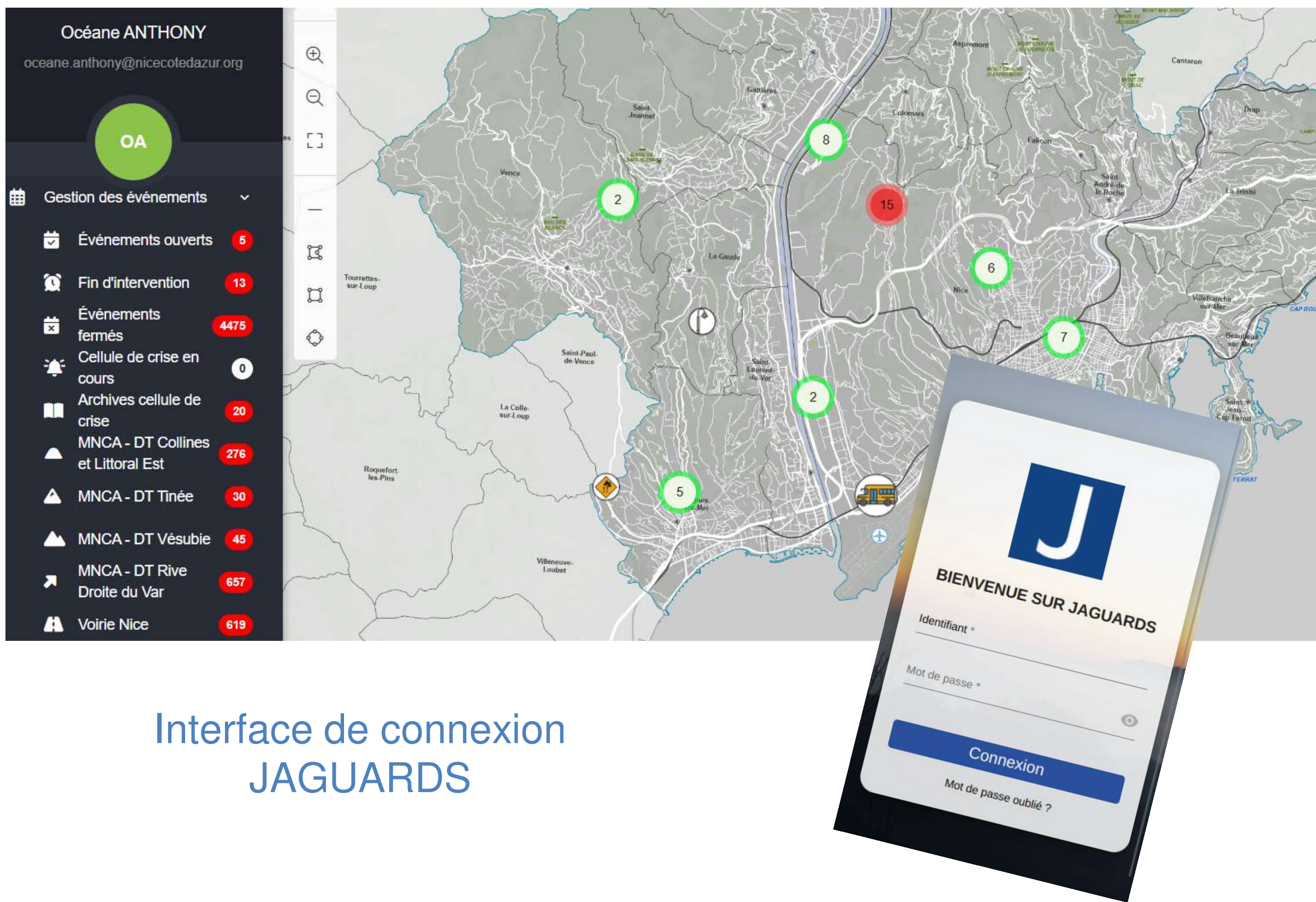
- Lancement et déploiement du logiciel JAGUARDS (hyperviseur de crise, astreintes et suivis des interventions).
- Paramétrage adapté aux besoins des services de la Métropole.
- Actuellement 8 communes formées et plus de 1300 profils créés.

AXE 4 – Étude gravitaire

- Etude menée par le BRGM afin de développer un outil d'analyse et de prévision des mouvements de terrain conventionnée avec l'Agence de Sécurité sanitaire, environnementale et de gestion des risques (ASSEGR).
- Acquisition de cartographie de probabilité de déclenchement d'un glissement terrain.

Axe 1 – Aide à la maîtrise d'ouvrage (AMO) PICS :

- Lancement du marché d'assistance juridique le PICS.



Interface de connexion JAGUARDS



Valise RDK mise en place

Pourquoi avez-vous rejoint le réseau TAGIRN ?

Axe 1 – Structuration et coopération :

- Afin de bénéficier d'un cadre structurant et d'inscrire nos actions dans une dynamique alpine cohérente, en lien avec les autres territoires exposés.
- Partager nos outils et méthodes avec d'autres collectivités confrontées à des risques similaires.

Axe 2 – Retours d'expérience :

- Valoriser les expériences dans un réseau interterritorial afin de nourrir les bonnes pratiques.

Axe 3 – Financement :

- Accéder à un cofinancement FEDER structurant pour accélérer la mise en œuvre du PICS et concrétiser des projets porteurs.

Perspectives pour 2026 :

•Axe 1 – Mise en œuvre de l'AMO PICS :

- Préparation et approbation de la première version du PICS métropolitain.
- Organisation d'un exercice de crise à l'échelle métropolitaine grandeur nature.

Axe 2 – Sensibilisation et culture du risque :

- Implantation de panneaux et création de 2 itinéraires pédagogiques sur les risques naturels (crues, inondation, aléas torrentiels...) à Roquebillière et Saint-Martin-Vésubie.
- Devoir de mémoire et sensibilisation post-catastrophe.

•Axe 3 – Renforcement de JAGUARDS :

- Montée en puissance de JAGUARDS comme main courante / hyperviseur de crise dans le cadre de la mise en œuvre du PICS à l'échelle des 51 communes.

Axe 4 – Instrumentation de cours d'eau :

- Installation de 2 stations hydrométriques et 1 pluviomètre à Saint-Martin Vésubie pour surveiller en temps réel la Vésubie et ses affluents pour alerter en cas de dépassement de seuils.